

ÇA QUE JE TROUVE...

SI MERVEILLEUX !

de Sylvia Bruyant

Une création de la compagnie Cavalcade POUR les résidents d'EHPAD
Créée en étroite collaboration avec les résidents et les professionnels du grand-âge

CIE CAVALCADE

Compagnie théâtrale de Chartres



Avec Brock, Sylvia Bruyant, Delry Guyon
Décor Brock
Création lumières et sons Marc Cixous
Costumes Sylvie Jeulin

Avec l'encouragement et l'accompagnement du Conseil départemental d'Eure-et-Loir et de la MDA 28



**Eure-
et-Loir**
LE DÉPARTEMENT



**Eure-
et-Loir**
MDA



Avec le soutien

CHARTRES



Agence Régionale de Santé
Centre-Val de Loire



Centre-
Val de Loire



Culture
Direction régionale
des affaires culturelles
Centre-Val de Loire

Contact :

Compagnie Cavalcade

Sylvia Bruyant - 06.31.65.91.20

compagniecavalcade@gmail.com

www.compagniecavalcade.fr

MDA 28

Suite à la résidence immersion réalisée au sein de l'EHPAD Marcel Gaujard à Chartres, et aux résidences Autonomie Gaujard et Monfort dans le cadre de la création de son dernier spectacle « *Bienvenue au Bel Automne* » (Lauréat de l'Aide Nationale à la création de textes dramatiques ARTCENA et coup de Coeur du Club de la presse festival d'Avignon 2022), la compagnie Cavalcade a décidé de créer un spectacle POUR les EHPAD qui sera diffusé DANS les EHPAD. Force est de constater qu'il existe peu ou pas de spectacles spécialement conçus pour les résidents d'EHPAD, prenant en compte les caractéristiques de ces résidents. Nous avons donc créé une forme autonome et interactive qui se jouera au sein même des EHPAD et autres résidences dédiées au grand âge.

La collaboration avec les professionnels du grand-âge

Des réunions ont été organisées en partenariat avec le Conseil départemental d'Eure-et-Loir, la Maison Départementale de l'Autonomie 28 et Marianne Vigneulle (Dispositif Culture et santé DRAC/ARS). Lors de ces réunions les directeurs d'EHPAD, ainsi que les animateurs des structures ont échangé sur les offres culturelles et artistiques proposées au sein de leur établissement. Ils nous ont exposé leurs souhaits quant au contenu du spectacle et les contraintes d'accueil des représentations au sein de leurs résidences.

Des rencontres ont été également programmées avec les professionnels du secteur (animateurs, psychologues, ergothérapeutes, psychomotriciens...) afin d'appréhender les spécificités des résidents, les pathologies, les troubles psychomoteurs et neuromoteurs, et ainsi proposer un spectacle qui prend en compte ces spécificités et qui intègre dans sa conception même des moments de stimulation sensorielle, des exercices psychomoteurs, un travail sur la mémoire.

CHARTRES
VOTRE VILLE

LA VILLE VOUS PROPOSE | EXPÉRIMENTATION ARTISTIQUE A MARCEL-GAUJARD

Une compagnie théâtrale à Marcel-Gaujard

Pour apporter une touche finale à sa pièce *Bienvenue au Bel Automne*, Sylvia Bruyant, directrice de la compagnie Cavalcade, a eu l'idée d'alterner, pendant trois semaines, répétitions sur le plateau et, en partenariat avec le Centre communal d'action sociale, immersion dans l'Ehpad et le foyer logement Marcel-Gaujard et la résidence autonomie Syvia-Monfort.

LA VILLE VOUS PROPOSE | PROJET ARTISTIQUE

Cavalcade à Marcel-Gaujard



LA VILLE VOUS PROPOSE | SEMAINE BLEUE

CHARTRES
VOTRE VILLE

La Semaine bleue de la compagnie Cavalcade

À l'occasion de la Semaine bleue, la compagnie de théâtre Cavalcade donnera les premières représentations de sa pièce *Bienvenue au Bel Automne*, accompagnées d'interventions des comédiens dans les rues de Chartres et au CM 101.

Chartres → Vivre sa ville

SENIORS ■ Ces temps d'échange, de partage et d'animations vont se poursuivre jusqu'au samedi 9 octobre

Le théâtre au cœur de la Semaine bleue

C'est un moment privilégié pour les aînés chartains. Spectacles, animations, ateliers et services : la Semaine bleue commence aujourd'hui.



Une résidence en immersion

Parmi les activités proposées aux résidents de l'Ehpad, celle-ci occupe une place importante, reflète du travail mené par la compagnie Cavalcade. Les seniors pourront

VISAGES Les portraits de résidents réalisés par Géraldine Annonay seront exposés boulevard Maurice-Walton, 4 Chartres mardi - dimanche de 14h à 18h.



Un spectacle conçu avec les résidents

Le contenu du spectacle a été élaboré en étroite collaboration avec les résidents : **un spectacle pour eux et avec eux !**

5 résidences ont été organisées dans 5 EHPAD euréliens. Il s'agissait pour l'autrice et l'équipe artistique de travailler avec les résidents sur leurs souvenirs des événements historiques et autres faits divers, de récolter leurs anecdotes de vie et leurs réflexions qui agrémentent le spectacle, de tester avec eux les moments d'interactivité, de recueillir leurs avis et leurs envies.

Les EHPAD qui nous ont accueillis en résidence:

- EHPAD La résidence d'Épinay à Vernouillet
- EHPAD Marcel Gaujard à Chartres
- EHPAD Texier Gallas à Auneau
- Fondation d'Aligre à Lèves
- EHPAD Les Gloriettes à Illiers-Combray

Retour en images sur les résidences en EHPAD - Photos Gilles Laporte



Mise en place d'une brocante d'objets anciens à la résidence d'Épinay à Vernouillet.



Echanges et réflexions sur les métiers anciens avec les résidents de l'EHPAD Marcel Gaujard à Chartres.



Test du dispositif de la scène "la première fois à la mer" avec les résidents de l'EHPAD Marcel Gaujard à Chartres.



Atelier Bruitage avec Brock, bruiteur vocal,
à la Fondation d'Aligre à Lèves.

Discussion autour de "mai 68"
avec les résidents de l'EHPAD
Texier Gallas à Auneau.



Discussion et test du dispositif de la scène
"les premiers pas de l'homme sur la lune"
avec les résidents de la Fondation d'Aligre.

« Ça que je trouve si merveilleux ! »¹ Le spectacle

Résumé

Notre histoire se déroule dans une fête foraine. Marie-Rose Poulin, dite Jacky, 90 printemps, tient son stand de merveilles : une roulotte colorée, constituée d'une multitude de tiroirs en façade. Elle est épaulée par Gibus, son arrière petit neveu, chanteur et musicien à ses heures. César, empereur de la fête, quant à lui, anime les festivités avec ses bruitages et ses imitations qui ont fait sa renommée. En faisant tourner la roue des Merveilles, Marie-Rose invite les résidents à choisir les tiroirs à ouvrir... à ouvrir pour découvrir... l'un de ses souvenirs !!



Un tiroir... des objets... la réminiscence...



Quand Gibus ouvre un tiroir, un ou plusieurs objets apparaissent (une radio des années 40, des galoches d'enfant, des ventouses, un chapeau de catherinette, un vieux 45 tours...). Chaque objet correspond à une période de la vie de Marie-Rose : son enfance, son entrée dans l'âge adulte, son premier travail, ses histoires d'amour, l'achat de sa première télévision... A travers ses souvenirs personnels, nous évoquons les grands événements historiques qui ont traversé sa vie (la

seconde guerre mondiale, l'hiver 54, les premiers pas de l'homme sur la lune, mai 68...), mais aussi les grands chamboulements de la société : les métiers disparus, l'arrivée de la technologie, les droits des femmes...

¹ Il s'agit d'une réplique de « Oh les beaux jours » de Samuel Beckett (Prix Nobel de littérature 1969). Plusieurs références à ce texte majeur du théâtre de l'absurde agrémentent le spectacle. « Oh les beaux jours ! » est une pièce sur le temps qui passe et sur la mémoire.

Un spectacle drôle, poétique et ludique

Marie-Rose le dit elle-même : elle est « *optimiste jusqu'au bout des orteils* ». Elle est gaie et drôle Marie-Rose, c'est son élixir de jouvence ! Avec sa gouaille et son enthousiasme sans borne, elle relativise les effets de l'âge et ses trous de mémoires : « *90 printemps, ça vous fait les neurones dissidents !* ». Et quand sa mémoire lui fait défaut, ce sont les résidents qui l'aident à finir un proverbe, qui lui souffle le titre d'une vieille émission télé, ou le nom d'un homme politique...



Les imitations et les bruitages de César viennent habiller ces souvenirs, titiller l'imaginaire et donner une dimension poétique au spectacle. Les chansons, omniprésentes dans la pièce (à chaque souvenir, une chanson est rattachée.) maintiennent l'interactivité tout au long du spectacle.

Stimulation sensorielle - méthode snoezelen



Lors de notre travail préparatoire, nous avons pu découvrir la méthode Snoezelen. La couleur tient une place très importante dans le spectacle. Le décor intègre tout un dispositif lumineux. Les lumières changeront au gré des souvenirs et des émotions qui y sont rattachés.

Tout au long du spectacle des odeurs de gaufres et de pain d'épices seront diffusées, afin de stimuler la mémoire olfactive de ces moments joyeux : la fête foraine en famille, les gourmandises de l'enfance...



Exercices psychomoteurs

Nous avons inclus 3 moments ludiques où le corps sera mobilisé :

- La première fois à la mer : un grand tissu bleu vient s'étendre au-dessus des résidents qui sont conviés à caresser les vagues.
- Les premiers pas de l'homme sur la Lune en 1969 : une grande lune gonflable lumineuse, aux couleurs changeantes, passe au-dessus des résidents qui sont invités à la toucher.
- Mai 68 : nous revisitons le jeu du chamboule tout ! Pour évoquer les manifestations de mai 68, nous distribuons des pavés en mousse aux résidents qui doivent faire tomber les boîtes de conserves.



Photo prise à la Fondation d'Aligre à Lèves où nous avons testé avec les résidents notre lune gonflable !!

Appareillage auditif

Grâce au fond « Accessibilité » du Ministère de la culture, la compagnie Cavalcade s'est dotée de 19 émetteurs/récepteurs et de 5 boucles magnétiques. Nous avons pu tester l'appareillage auditif lors de nos résidences en EHPAD.



Test de l'appareillage auditif avec les résidents de l'EHPAD Marcel Gaujard et de l'EHPAD Texier Gallas

Comment ça se passe ?



Pour les résidents dotés d'audioprothèses avec fonction T ou MT, nous leur mettons une boucle magnétique, un simple collier autour du cou. Grâce à ce dispositif, les résidents entendent les comédiens, la musique, les sons, directement dans leurs prothèses auditives. Pour les autres résidents souffrant de surdité, équipés ou non d'audioprothèses, nous leur posons un casque sur les oreilles relié à un petit boîtier.

Lors de l'installation des résidents, nous testons pour chacun d'entre eux le niveau sonore de leur casque, afin de leur apporter le meilleur confort auditif.

Le matériel auditif est désinfecté après chaque utilisation.

Avez-vous besoin d'un référent au sein de l'établissement ?

Oui. Il est important que nous ayons un interlocuteur privilégié au sein de votre établissement qui connaisse bien les résidents. Un membre de l'équipe artistique le rencontrera au minimum 2 mois avant la représentation, afin de faire connaissance et d'effectuer un repérage des locaux. Ce rendez-vous est appelé « rencontre préalable ».

Je n'ai pas de salle dédiée pour accueillir le spectacle. Comment faire ?

Le spectacle a été conçu pour être joué dans le réfectoire des établissements. Pour installer notre décor, nous avons besoin d'un espace au sol de 5m X 3m minimum, d'une hauteur sous plafond de 2m50 minimum et d'une prise de courant. C'est tout !

Je n'ai pas de scène dans la salle. Comment faire ?

Pas besoin de scène, tout le décor a été surélevé pour permettre une parfaite visibilité du spectacle.

A quelle heure se joue le spectacle dans mon établissement ?

Nous accédons au réfectoire après le service du midi. Nous avons besoin d'1h15 pour installer le décor et le matériel technique dans le réfectoire. Si, par exemple, le service du midi se termine à 13h15, nous installons le spectacle de 13h15 à 14h30. Les résidents peuvent s'installer dans la salle à partir de 14h30. Dès que tous les résidents sont présents et après le signal du référent de l'établissement, le spectacle peut commencer.

Combien de temps dure le spectacle ?

Le spectacle dure 1h15. Après la représentation, les comédiens goûtent avec les résidents.

A quelle heure arrivez-vous dans l'établissement le jour de la représentation ?

Nous arrivons à 10h. En effet, nous avons besoin de pré-monter le décor et de préparer nos accessoires. Pour cela il nous faut un espace disponible (un bureau, un accueil ou un couloir...) où nous pouvons monter la roulotte. Nous déterminerons ce lieu lors du rendez-vous préalable.

Vous mangez au sein de l'établissement ?

Oui, les 3 comédiens mangent dans votre résidence entre 12h et 13h. Ces repas sont à la charge de votre établissement. Il n'y a pas de régime alimentaire particulier.

Mon réfectoire n'est accessible qu'après le déjeuner. C'est possible ?

Oui, tout est prévu dans l'organisation. C'est pour cela que nous avons besoin d'un autre lieu le matin pour monter le décor.

Je n'ai pas de volets dans mon réfectoire ou dans la salle qui accueille le spectacle.

Comment faire ?

Nous avons pensé à tout : nous avons des tissus occultants qui s'accrochent très simplement avec des ventouses sur les fenêtres pour obscurcir le lieu de la représentation. Par contre, une ou deux paires de bras sont les bienvenues pour les installer !

Avez-vous besoin d'aide pour installer la salle ?

Oui, si le spectacle se joue dans le réfectoire. Il faut enlever les tables et installer les chaises en mode « spectacle ». Comme nous avons beaucoup à faire pour installer le décor et le matériel technique, toutes les forces vives sont les bienvenues !

Est-ce que vous vous chargez de descendre les résidents de leur chambre/studio ?

Non, c'est à votre équipe de le faire. Nous avons conscience de la charge de travail que cela implique pour le personnel. Pensez à faire appel aux bénévoles et aux familles pour vous aider !

Avez-vous besoin du personnel de l'établissement pendant la représentation ?

Oui, nous avons besoin d'encadrants pour le bon déroulement du spectacle : si un résident a besoin d'aller aux toilettes, si un résident veut partir etc...

Combien de résidents peuvent assister à la représentation ?

Pour le confort de tous, nous limitons la jauge du spectacle à 100 personnes.

Le spectacle est-il accessible aux familles des résidents ?

Bien sûr, avec plaisir, en faisant attention de ne pas dépasser la jauge.
Evidemment, les résidents sont prioritaires !

Certains résidents souffrent de cécité ou sont mal voyants. Peuvent-ils assister à la représentation ?

Oui, bien sûr ! Indiquez-le-nous à leur arrivée dans la salle pour que nous les placions au premier rang !

Certains résidents souffrent de surdité. Peuvent-ils assister à la représentation ?

Oui bien sûr, nous sommes équipés de 19 émetteurs récepteurs et de 5 boucles magnétiques pour leur apporter un vrai confort auditif pendant le spectacle. Par contre, cela prend un peu de temps pour les équiper (nous nous en chargeons). Il faut donc que ces résidents soient descendus dans la salle en premier.

Certains résidents ont des troubles cognitifs, type Alzheimer. Peuvent-ils assister à la représentation ?

Oui, bien sûr, les lumières, le jeu des comédiens, les chansons, les proverbes... le spectacle fourmille d'astuces pour tenir l'attention de chacun selon leurs spécificités.

Est-ce que vous fournissez des supports de communication ?

Oui. Lors de la rencontre préalable, deux mois avant la représentation, nous vous donnerons 10 affiches et 100 tracts du spectacle afin que vous puissiez communiquer auprès de votre personnel, des résidents, de leur famille et des bénévoles.

Que devons-nous préparer en amont de votre arrivée ?

Faire venir le spectacle va vous demander un peu de préparation en amont :

- Communiquer auprès de vos résidents, de leur famille, de votre personnel et des bénévoles.
- Vous assurez que l'aide humaine sera suffisante le jour de la représentation pour installer la salle et pour descendre les résidents lors de la représentation.
- Lister les résidents qui auront besoin d'un appareillage auditif pendant le spectacle.
- Lister les résidents mal voyants qui auront besoin d'être placés devant.
- Connaître, le jour de notre arrivée, le nombre approximatif de spectateurs. Nous n'installons pas le décor et la salle de la même façon s'il y a 30 ou 100 personnes.
- Qui dit fête foraine dit lots !! Afin de laisser un souvenir aux résidents, nous distribuerons des lots à l'issue de la représentation à chaque résident. Ces lots auront été confectionnés par les résidents d'un autre EHPAD. Le jour de la représentation, nous vous demandons de nous fournir un minimum de 50 lots confectionnés par vos résidents (dessins, composition florale, découpage, poèmes... mais pas de denrées alimentaires), nous les distribuerons aux résidents d'un autre établissement ! Une jolie façon de créer du lien entre les résidences !

• **Préparer une chanson avec vos résidents !** Marie-Rose, notre personnage, ne se souvient plus de la chanson que lui chantait son père quand elle était enfant. Elle se souvient de l'air mais pas des paroles. Ce sont les résidents qui la chanteront pour elle ! Il s'agit de « **L'heure exquise** » tirée de l'opérette « la veuve joyeuse ».

Mais CHUT !!!! C'est un SECRET !! Pour que la magie soit totale, vos résidents ne doivent pas savoir que cette chanson est en lien avec le spectacle.

Pas besoin d'apprendre toute la chanson, seulement le refrain :



« **Heure exquise qui nous grise lentement**
La caresse, la promesse du moment
L'ineffable étreinte de nos désirs fous
Tout dit "gardez-moi" puisque je suis à vous »



Lien Youtube - https://www.youtube.com/watch?v=t8m5jX4_PSQ

Le Conseil départemental se propose de faire intervenir Anne Reversay, animatrice chant, dans votre établissement pour travailler avec vos résidents sur cette chanson! Vous pouvez la contacter au 06 76 95 41 96 pour mettre en place cette séance avant notre venue.

Ça coûte combien ?

Le prix du spectacle est fixé à 1500€ HT (hors défraiement)

Le Conseil départemental d'Eure-et-Loir et la Maison Départementale de l'Autonomie finance 1200€ HT.

Reste à la charge de votre établissement : 300€ HT (316.5€ TTC) + 3 repas.

Administrativement, ça se passe comment ?

C'est simple : après avoir lu ce livret d'accueil et en avoir accepté les conditions, nous fixons une date de représentation et la rencontre préalable. A l'issue de la rencontre préalable, nous vous envoyons le contrat de représentation du spectacle. Vous nous le retournez complété et signé. Vous recevrez la facture correspondante à l'issue de la représentation.

Nous pouvons déposer la facture sur Chorus, signer des conventions et fournir un devis si nécessaire...

FICHE TECHNIQUE DU SPECTACLE

Equipe artistique : 3 comédiens

Espace scénique minimum :

Largeur au sol : 5m minimum

Profondeur au sol : 3m minimum

Hauteur sous plafond : 2m50 minimum

Heure d'arrivée de l'équipe artistique : 10h le jour de la représentation

Temps d'installation du spectacle dans la salle dédiée : 1h15

Début du spectacle : 14h30 / 15h

Durée du spectacle : 1h15

Coût du spectacle pour l'établissement : 300€ HT (TVA 5.5%) + 3 repas